



SALAIRES, CONDITIONS DE TRAVAIL

TOUS ET TOUTES MOBILISÉ·ES LE 29 SEPTEMBRE

LA CGTR EDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Nos salaires sont en berne et rattrapés par le SMIC. Les effectifs des services sont à l'os et nos conditions de travail ne cessent de se dégrader. Alors qu'à chaque événement « exceptionnel » le grand public se rend compte de l'importance des Services publics, le gouvernement poursuit leur casse en prétextant une politique de réduction de la dette. Cette politique d'austérité a surtout des effets sur les personnels : refus de revaloriser la valeur du point d'indice et nouvelles coupes budgétaires au détriment des moyens de fonctionnement. La Fonction publique et les fonctionnaires méritent mieux ! À nous de gagner des moyens et des revalorisations.

RÉMUNÉRATIONS: IL FAUT QUE CELA CHANGE !

Quelques chiffres saisissants sur la perte de pouvoir d'achat des agent·es public·ques : face à l'inflation, le point d'indice a perdu 5.06% de sa valeur depuis juillet 2023 (dernière revalorisation du point d'indice), 15.28% depuis mai 2017 (arrivée de Macron au pouvoir), 21.10% depuis 2010 et même 31.72% depuis 2000.

Pour un·e agent·e de catégorie C, c'est 100€ minimum par mois de manque à gagner lié au gel du point d'indice (200 € en catégorie A) et jusqu'à 660 € par mois depuis 2000 (1290 € en catégorie A).

Cela ne peut plus durer, faisons plier le gouvernement pour obtenir l'indexation du point d'indice sur l'inflation et une vraie revalorisation de sa valeur !

ET POUR VOUS FAIRE PEUR,
CALCULEZ VOTRE PERTE DE
POUVOIR D'ACHAT



862 000 PERSONNELS SOUS LE SMIC : UNE PRÉCARITÉ TOUJOURS PLUS GRANDE !

Celles et ceux qui gouvernent, dans l'illégitimité la plus totale, ne cessent de détruire les Services publics, la Fonction publique, les agent·es public·ques.

D'un côté, 415 milliards d'€ de crédits au titre de la loi de programmation militaire auxquels 36 milliards d'€ viennent d'être ajoutés pour militariser toujours plus l'économie et la société françaises ! 211 milliards d'€ alloués chaque année aux entreprises sans contrepartie, ni évaluation, ni contrôle etc. De l'autre, des gels et annulations de crédits de 6 milliards d'€ qui pourraient aller jusqu'à 8 et même 10 milliards d'€ alors que les lois de finances et de financement de la Sécurité sociale 2026 ont déjà passé sous les fourches caudines de l'austérité budgétaire.

À l'ordre du jour : toujours moins de politiques publiques, de Services publics et de fonctionnaires. Aves des effets directs : les citoyen·nes et les usager·ères sont les 1ères victimes et des droits qui ne sont plus garantis et des besoins de moins en moins satisfaits.

La maltraitance des agent·es atteint des sommets. Là encore, le menu proposé par le Gouvernement est particulièrement indigeste avec des attaques contre les autorisations spéciales d'absence (ASA), les congés pour

raison de santé, le mi-temps thérapeutique etc.

Le pouvoir d'achat des fonctionnaires et des contractuel·les

s'effondre du fait notamment du gel pluriannuel de la valeur du point d'indice, de l'arrêt du versement de la GIPA ou encore du jour de carence et de la baisse de 10 % de la rémunération versée

aux agent·es en congé maladie ordinaire... En 25 ans, le point d'indice a perdu 30 % de sa valeur. La smicardisation frappe comme jamais la Fonction publique ! Depuis le 1er juin, pour être au niveau du Smic, 862 000 agent·es public·ques perçoivent une indemnité différentielle alors qu'elles·ils n'étaient « que » 356 000 avant cette date.



ET SI JE ME SYNDIQUAIS À LA CGTR ÉDUC' ?

La CGTR Éduc'action syndique tous les personnels de l'Éducation nationale. Forte de ses valeurs, elle joue son rôle pour rompre le double sentiment d'isolement et de non-reconnaissance de tous les personnels.



AVEC LA CGTR ÉDUC'ACTION, EXIGEONS ET REVENDIQUONS...

- 📍 L'AUGMENTATION IMMÉDIATE ET SIGNIFICATIVE DE LA VALEUR DU POINT D'INDICE, SON INDEXATION SUR L'INFLATION
- 📍 LA REFORME DES GRILLES INDICIAIRES INTÉGRANT LA REVALORISATION DES FILIÈRES PROFESSIONNELLES À PRÉDOMINANCE FÉMININE
- 📍 L'ÉGALITÉ SALARIALE ET PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES
- 📍 LE RÉTABLISSEMENT À 100% DES RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AUX AGENT·ES QUI SONT EN CONGÉ MALADIE ORDINAIRE
- 📍 L'ABROGATION DU JOUR DE CARENCE.



CGTR Éduc'action

144 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE, BP 829

97476 SAINT-DENIS CEDEX

0692640945 contact@ffe-cgtr.re



www.ffe-cgtr.re